

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt**

ARRÊTÉ

**portant nomination à la Commission nationale compétente pour l'évaluation des
demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du
Gouvernement,**

Vu le décret n° 93-596 du 26 mars 1993 instituant une prime d'encadrement doctoral et de recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'agriculture;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2015 relatif à l'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche instituée par le décret n° 93-596 du 26 mars 1993,

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres de la Commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche :

a) au titre des directeurs d'établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture

- Mme Dominique BUZONI-GATEL, directrice générale de l'Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation, Nantes-Atlantique (ONIRIS) ;

- M. Olivier LAVIALLE, directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) ;

- M. Grégoire THOMAS, directeur général de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS Ouest) ;

b) au titre des personnalités qualifiées

- Mme Isabelle DAJOZ, professeure à l'Université Paris Diderot ;

- Mme Béatrice DARCY-VRILLON, directrice de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ;

- M. André JESTIN, directeur de recherche à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) ;

- M. Jean-Pierre PAIN, professeur à l'Université de Montpellier ;

- M. Egizio VALCESCHINI, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Article 2

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère chargé de l'agriculture.

Fait à Paris, le **19 NOV. 2015**

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Porte-parole du gouvernement,

Pour le ministre et par délégation,

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche



M Riou-Canals